

Epreuves Interclubs par équipes		Régionales
Entreprise	TOUR AUVERGNE JEAN-LUC DEPEIGE - CHAMPIONNAT PAR EQUIPES Divisions D2, D3.	Lieux & Dates: CF. LE CALENDRIER
REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE		
CONDITIONS DE PARTICIPATION		
<p>Ouvert à toutes les associations d'entreprise de la zone Auvergne. 2 équipes maximum par AS dans la même division. Equipe de 5 joueuses ou joueurs maximum. Pour une équipe de 4 joueurs, pas d'extérieur. Pour une équipe de 5 joueurs, 1 seul extérieur. C'est aux capitaines de vérifier cela. S'il y a infraction, l'équipe sera disqualifiée pour le tour et marquera le plus mauvais score de la journée multiplié par le nombre minimum de joueurs requis pour l'équipe, Pour la D2 et D3, Equipe de 5 joueuses ou joueurs maximum index < 36 - 1 dérogation possible avec index > 36 mais < à 41 - Son index sera ramené à 36 Un joueur de D2 ayant participé à 2 rencontres de sa division ne sera pas autorisé à jouer en D3 . En cas de forfait ou équipe inférieure à 4 joueurs, l'équipier manquant se verra attribué le plus mauvais score de la journée et pour une équipe manquante le plus mauvais score de la journée multiplié par le nombre minimum de joueur requis. Si une AS a 2 équipes dans la même division, alors les 5 joueurs de l'équipe A sont obligatoirement les 5 meilleurs Index des joueurs inscrits par l'AS pour cette journée (si 2 joueurs externes alors ils sont obligatoirement répartis dans les 2 équipes par ordre d'index) Si un même tour de la compétition se fait sur 2 dates différentes entre les 3 divisions, alors les joueurs ayant participé aux divisions lors de la première date ne peuvent pas participer aux divisions restantes dans la 2ème date.</p>		
ENGAGEMENTS		
<p>Les engagements des équipes pour les 4 tours doivent être envoyés à l'adresse du Responsable du golf d'Entreprise de la Ligue. Les inscriptions des joueurs se feront par Extranet (http://xnet.ffgolf.org) jusqu'au dimanche minuit précédent la compétition. Chaque joueur devra s'acquitter auprès du club organisateur d'un droit de jeu de 30 €. Un droit d'engagement de 12 € par équipe est dû au Comité Territorial et doit être acquitté avant le début des rencontres.</p>		
FORME DE JEU		
<p>La Formule de jeu pour les 2 divisions : Stroke limité à + 4 Brut / 18 trous / simples mixtes. Départs repères rouges et jaunes en D2 et D3, classements brut et net par équipe en D3. Les départs seront diffusés sur le site Internet du Comité Territorial - Onglet Golf d'Entreprise à partir du mercredi précédent la compétition</p>		
CLASSEMENT		
<p>Somme des 4 meilleurs scores de chaque journée. En cas d'égalité pour le titre, les équipes seront départagées par le classement du dernier tour, puis celui du 3ème tour. Si l'égalité subsiste après ces départages, seront comparés les 5èmes scores du dernier tour, puis du 3ème tour, puis du 2ème tour.</p>		
COMITE DE L'EPREUVE		
<p>Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant du golf Entreprise.</p>		
ORGANISATION - PRIX ET RECOMPENSES		
<p><u>Recording</u> : Afin d'éviter tout litige ou réclamation, une salle ou un emplacement distant et une personne du Comité de l'épreuve devra être à disposition pour gérer et surveiller le recording <u>Briefing</u> : Le Comité d'épreuve s'attachera, avant le départ de l'épreuve, à faire un briefing en rappelant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les règles locales • Le temps de jeu imparti pour jouer l'épreuve • Les recommandations concernant le « Prêt ? Jouez ! » s'appliquent • Chaque groupe ayant terminé sa partie se devra de rejoindre au plus vite la salle ou l'emplacement de recording où devront se faire les relevés de score et le dépôt des cartes. <p>Les 2 dernières équipes de la 2ème division sont remplacées l'année suivante par les deux premières équipes en brut de la 3ème division.</p>		
RESULTATS		
<p>Les résultats seront diffusés sur le site Internet du Comité Territorial - Onglet Golf d'Entreprise</p>		